

Mairie de Dions  
N°38 - Novembre 2023



# BULLETIN MUNICIPAL

## EDITO

Le 105<sup>ème</sup> congrès des Maires s'est tenu à Paris du 20 au 25 novembre. Son titre est particulièrement explicite : « Communes attaquées, République menacée ». L'inflation des normes, les plans de toute nature, une certaine forme de recentralisation administrative et financière, la baisse des moyens des Communes notamment face à l'inflation tout cela provoque un climat d'incertitude peu propice au maintien d'un service public de qualité surtout dans les collectivités de taille modeste.

## **Vous louez ou souhaitez mettre en location un meublé de tourisme ou une chambre d'hôte ?**

### Etape 1 : Déclaration obligatoire



La loi ALUR vous oblige à effectuer une déclaration auprès de la Mairie.

Pour cela, connectez-vous à la plateforme <http://www.declarloc.fr>.

Une fois votre déclaration effectuée vous recevrez automatiquement un email afin d'activer votre compte pour accéder à la plateforme de collecte décrite à l'étape 2 ci-dessous.

### Etape 2 : Collecte de la taxe séjour

#### **A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, vous devrez collecter la taxe de séjour**

Pour faciliter au maximum la procédure de reversement, Nîmes Métropole met à votre disposition une plateforme de déclarations et de versements sur laquelle figure également l'ensemble des informations administratives, références législatives et réglementaires en vigueur ainsi que les modes de calculs :

<https://nimesmetropole.taxesejour.fr>



**TAXE DE  
SÉJOUR**

<https://nimesmetropole.taxesejour.fr>

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez adresser un mail à l'adresse [taxe-sejour@nimes-metropole.fr](mailto:taxe-sejour@nimes-metropole.fr)

**Attention : Les personnes ayant déjà fait une déclaration à la Mairie doivent la renouveler sur la plateforme Déclarlog.**

Malgré tout il nous faut avancer dans la réalisation de notre programme d'investissements sur notre Commune.

Dans ce cadre il nous a semblé opportun de présenter, dans ce bulletin, un premier bilan des programmes réalisés à mi-mandat. En la matière il nous reste encore beaucoup à faire.

Le projet de création de logements sociaux dit « hameau Pastel » est toujours dans l'attente d'une ultime décision de justice.

Pour mémoire deux recours contre les délibérations du conseil municipal ont été rejetés et ceux déposés contre le permis de construire ont été, eux aussi rejetés en première instance et en appel par le tribunal administratif.

Reste une ultime requête incriminant l'Etat déposée en avril 2021 qui n'est toujours pas jugée.

Au-delà des retards qu'impliquent de telles procédures, on ne peut que constater, encore une fois, que la lenteur de la justice est la première source d'injustice.

Les travaux de mise en sécurité en cas de fortes précipitations du quartier rue du Château/rue du Puits Neuf ont pris du retard.

Nîmes Métropole est en train de réaliser des études complémentaires notamment sur le tracé des exutoires à la sortie des bassins de rétention prévus au bas du chemin de la Lauze.

Nous espérons un début de réalisation au second semestre 2024.

Avec un peu d'avance et au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

## Investissements

A un peu plus de la moitié du mandat de l'équipe municipale il nous a semblé important de faire le point sur les investissements déjà réalisés :

- **Achèvement de la réhabilitation du foyer et de la Bibliothèque :**

Coût : 357 440 € TTC, Subventions : 157 334 € €

- **Aires de Braune et Lavoir :** Rénovation des murets, création d'une place de stationnement minute pour l'accès à la guinguette, réhabilitation du Lavoir, Construction d'un caladon, remise en service des évacuations et pose de clapets anti-retour, mise en place d'un garde-corps en bordure de la Braune, peinture du mobilier urbain.

Coût : 26 402 € TTC, Subventions : 4 000 €

- **Ecole numérique :** Installation du second Tableau Blanc interactif pour la classe des maternelles et de 10 micro-ordinateurs pour les primaires pour l'obtention école numérique de niveau 2.

Coût : 14 054 € TTC, Subventions : 9 527 €

- **Rénovation Croix de Mission Place de la Mairie :**

Coût : 47 812 € TTC, Subventions : 32 304 €

- **Enfouissement réseaux secs place de la Mairie et Rue du Grès** (électricité, téléphonie, éclairage public) :

Coût : 132 454 € TTC, Subventions : 80 322 €

- **Rénovation de la Mairie** (toiture, isolation, chauffage/climatisation, ravalement façade et réhabilitation plaque monuments aux morts) :

Coût : 116 552 TTC, Subventions : 57 880 €

- **Réparations toiture temple et bibliothèque :**

Coût : 18 829 TTC

- **Vidéo surveillance parking du Rossignol :**

Coût : 16 800 TTC, Subventions : 7 000 €

- **Rénovation éclairage public** (1ère tranche, centre village) :

Coût : 50 000 TTC, Subventions : 35 000 €

- **Installation pompes à chaleur école :**

Coût : 22 726 TTC, Subventions : 13 930 €

- **Création gîte d'étape-sacristie** (toiture, isolation, aménagement, mobilier, etc...) :

Coût : 95 000 TTC, Subventions : 71 706 €

- **Rénovation voiries** (rue de la Cabane, chemin de la Lauze, rue des Espélucas, chemin du Château d'eau) :

Coût : 51 600 TTC, Subventions : 23 203 €

En 2024 est prévu l'enfouissement des réseaux secs rue du Puits Neuf et sur le bas de la rue du Château.

En ce qui concerne la réhabilitation de la Place de la Mairie, l'ensemble des demandes de subvention a été déposé avec déjà un retour positif sur 117 000 €.

Reste que nous sommes dans l'attente d'une réponse de la préfecture suite à une seconde relance quant à l'utilisation de la parcelle située sur la RD 22 pour proposer une alternative au stationnement.



# Le développement de la Commune

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme est un travail de longue haleine qui a débuté en septembre 2021.

Depuis cette date et la prescription du PLU par le Conseil Municipal, plusieurs phases de son élaboration ont été réalisées : le diagnostic territorial, l'état initial de l'environnement, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui a défini les objectifs de la commune (en terme de démographie, de construction de logements, de mobilités, de protection des espaces naturels et agricoles notamment).

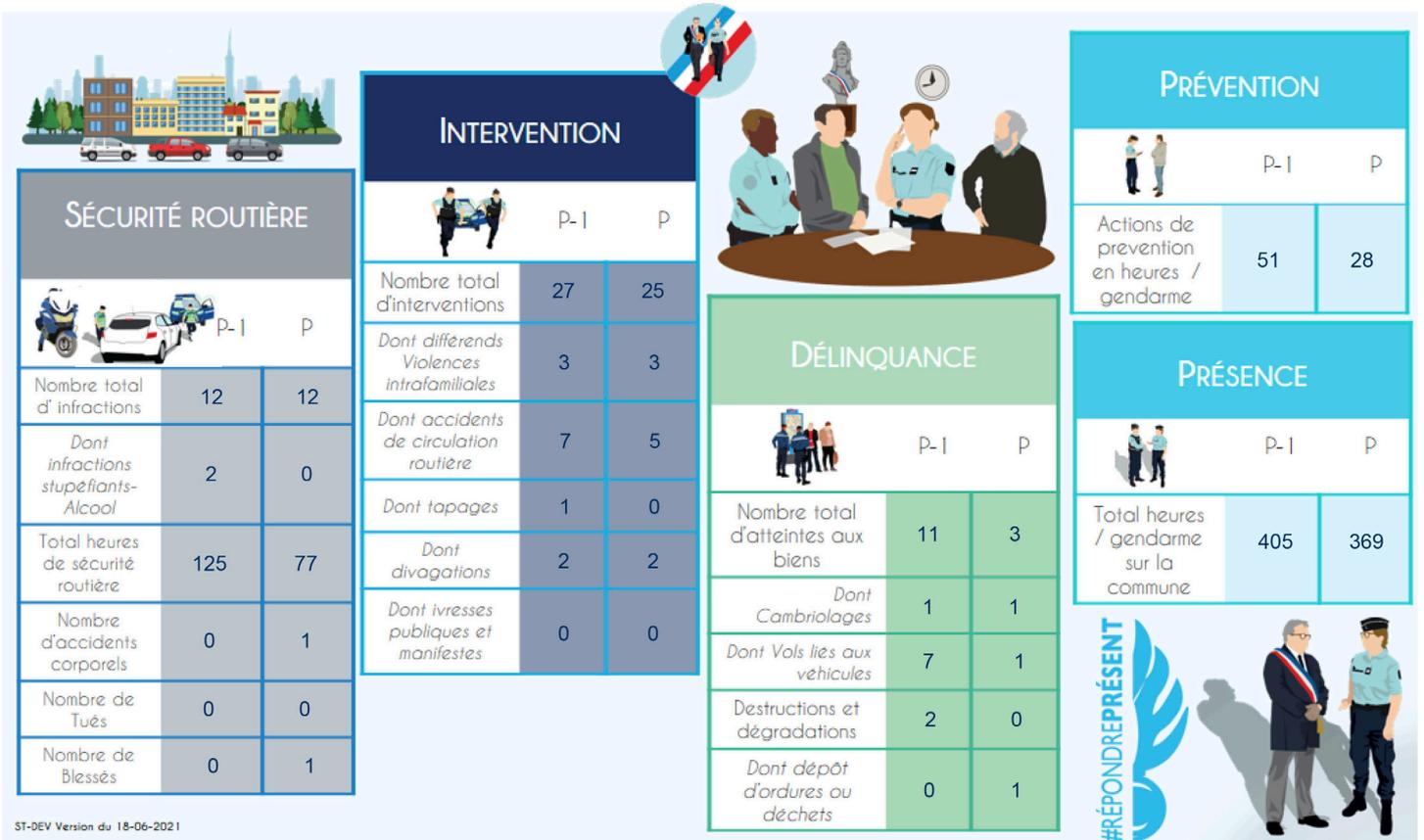
L'élaboration du PLU entre désormais dans une phase de traduction réglementaire du projet d'aménagement, au travers de l'élaboration d'un règlement écrit et du zonage.

Une fois ce travail finalisé, le projet global de développement sera présenté en réunion publique courant janvier 2024. A l'issue de cette réunion publique, le dossier de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des conclusions de la réunion sera complété par « l'évaluation environnementale ». Cette évaluation environnementale justifiera tous les choix du projet sous l'angle de la protection de l'environnement (au sens large). Le dossier de PLU ainsi complété pourra ensuite être transmis officiellement à toutes les personnes publiques associées (DDTM, SCot, Département, Chambre d'Agriculture...) qui formuleront un avis sous 3 mois. Suivra l'enquête publique qui aura probablement lieu en septembre 2024, pour une approbation définitive du PLU fin 2024.

## Bilan des interventions de la brigade de gendarmerie de Saint-Chaptes de janvier 2022 à juillet 2023



Période P-1 : 01 / 2022 à 07 / 2022  
Période P : 01 / 2023 à 07 / 2023



# Le soutirage du fond du gouffre des Espéluges

Michel Wienin  
géologue

Comité Départemental de Spéléologie du Gard (CDS 30)

Petit historique des événements :

Le mardi 27 décembre 2022, vers 10 heures du matin, des promeneurs entendent un bruit venant du fond du gouffre bien connu de tous les habitants, semblable à celui d'un camion de gravas qui se vide et comprennent qu'il s'agit d'un effondrement important et non d'une simple chute de bloc depuis la voûte comme cela arrive de temps en temps.

Avertie immédiatement, la mairie transmet l'information aux pompiers et à la gendarmerie car le risque pour les personnes est immédiatement pris en compte avec un arrêté municipal d'interdiction d'accès. Par contre, l'importance de l'évènement n'est pas reconnue tout de suite et son intérêt scientifique ignoré. Notons aussi que c'est une chance que personne ne se soit trouvé dans la « grande salle » à ce moment alors que des groupes ou des familles fréquentaient régulièrement le lieu. S'agissant d'un événement dangereux en milieu souterrain, le Spéléo-Secours du Gard est alerté ainsi que le Comité Départemental de Spéléologie auquel il est lié et qui se mobilisent rapidement.



*Photo : le soutirage en janvier 2023.  
Cliché par drone Thierry Aubé CDS 30*

Une première réunion d'expertise sur le terrain a lieu dès le vendredi 30 décembre et les spécialistes présents sont unanimes pour rassurer les autorités : le mouvement n'est pas terminé mais le risque est limité au fond de l'aven ; en effet seul le remplissage de limons gris et bruns du fond est concerné. La cinquantaine de mètres de calcaire massif formant la voûte au-dessus n'a pas bougé et aucun danger ne menace le plateau ni le village. Nous leur indiquons aussi que l'évènement présente un intérêt scientifique certain dépassant largement celui de fait divers de la presse locale. Dès le 10 janvier, une équipe interdisciplinaire (géologues, archéologues...) est sur le site : la coupe naturelle de 20 m de hauteur (soit probablement autour de 10 000 ans) dans le remplissage est jugée d'un intérêt scientifique majeur et une étude est immédiatement lancée par le Service Régional de l'Archéologie et le CNRS. Divers indices à plusieurs mètres de profondeur ont retenu l'attention des chercheurs : des charbons de bois un fragment de céramique probablement néolithique, des blocs de pierre déplacés correspondant à une utilisation préhistorique, un grosse tache noire qui correspondrait à une accumulation de guano... Plusieurs missions de prélèvement d'échantillons ont été effectuée et le travail est toujours en cours mais le laboratoire chargé des datations et analyse n'a pas encore rendu ses résultats.

Mais que s'est-il réellement passé au fond du gouffre ?

Une étude géologique du site réalisée lors de la publication de notre ouvrage de 1992\* permet une compréhension rapide :

- Il y a 10 Ma (millions d'années ; époque Miocène), la région était une plaine de basse altitude : le massif de Féron (plateau des garrigues) est une île relativement plate, progressivement rattachée au continent tandis que la plaine de Saint-Chaptes est remplie de marnes et de calcaires tendres jusqu'au même niveau. Au fur et à mesure du recul de la mer, le Gardon y déroule ses méandres, passant du bassin aux calcaires où il abandonne une nappe de galets (quartier du Grès).

- Vers 6 Ma, la Méditerranée se ferme entre l'Espagne et l'Afrique et s'assèche progressivement ; c'est l'épisode « messinien ». La future vallée du Rhône devient un canyon de plus de 1000 m de profondeur. Le Gardon s'enfonce sur place et commence à creuser ses gorges. En même temps, une partie de ses eaux se perdent dans le massif calcaire dès qu'elles l'atteignent, donc au niveau du village de Dions et creusent une large galerie avant d'aller ressortir sans doute en aval de Rémolins, plusieurs centaines de mètres plus bas que le sol actuel. 700 000 ans plus tard, la mer remonte tandis que la tectonique alpine soulève lentement la région jusqu'à son niveau actuel, soit environ 150 m. Cette dénivellation est suffisante pour que les pertes continuent à fonctionner ; elles sont visibles, dans les alluvions de la Braune et du Gardon. Par contre, l'exutoire aval est progressivement remblayé par les sédiments qui comblent la ria rhodanienne et les eaux infiltrées doivent trouver des issues demeurées libres en amont ; ce sont les sources de la Baume à Sanilhac et surtout de la Baume de Pâques à Collias.

- environ 500 m en aval des pertes, la rivière souterraine rencontre une petite faille autour de laquelle la roche est plus fragile. Celle-ci est bien visible dans la paroi du gouffre et au plafond de la grotte. Petit à petit la voûte de la rivière souterraine s'effondre et cette « cloche » remonte jusqu'à la surface qui devient l'entonnoir bien connu vers la fin de la dernière période glaciaire, sans doute autour de -10 000 ans. Dans la grande galerie, les matériaux accumulés forment un barrage filtrant : les eaux sont arrêtées et traversent lentement tandis que les limons transportés comblent le lac souterrain situé en amont. A chaque grosse crue, un nouvel apport de limon remonte de quelques millimètres le niveau du fond.

- Le barrage n'est pas étanche et l'eau qui s'écoule à la base du remplissage de limon finit par y creuser un « renard », c'est à dire une cavité qui s'agrandit progressivement au cours des années et ... des siècles. A l'automne 2022, le sol de la salle repose en fait sur quelques 6000 m<sup>3</sup> de... vide ! L'été, très sec, a probablement desséché le limon des parois, accélérant son effritement jusqu'à ce que la voûte, devenue trop fragile (probablement moins de 3 m) ne vienne à s'effondrer d'un seul coup. L'entonnoir ainsi formé mesure environ 30 mètres de longueur, 25 de large et 20 de profondeur. Début 2023, le fond en était occupé par un lac de trois mètres de profondeur qui s'est asséché au mois de juin ; l'analyse a montré qu'il s'agissait d'eaux d'infiltration et non du Gardon.

Qu'est devenu tout ce limon ?

Il a été emporté par le courant d'eau souterrain mais comme ça se passait sous le sol, en période de crue et que ça s'est étalé sur des siècles et sans doute des millénaires, personne ne s'en est aperçu. Ces eaux ressortent alors en partie de façon diffuse dans le lit du Gardon de part et d'autre du grand méandre de Fiolles (entre le Castellans de Russan et le mas des Charlots) mais aussi plus en aval, à la Font Verte (1,5 km en aval du pont Saint-Nicolas) ou à la Baume. A ces moments, le débit du Gardon est élevé, le lit inaccessible et l'eau trop trouble pour qu'on puisse remarquer quoi que ce soit.

Quelle évolution prévoir ?

Actuellement, début novembre 2023, aucun fait nouveau n'est intervenu. Quelques pans de falaise de limon déjà fissurés se sont effondrés pendant l'été, sans modification d'ensemble. Ce type d'évolution par effritement des parois verticales est l'évolution normale mais en cas de gardonnade importante avec inondation du soutirage comme en 2002 ou en 2014, il faut s'attendre à un élargissement beaucoup plus rapide des bords du « cratère » mais il n'y a pas eu de crue d'automne cette année.

A terme, le versant d'alluvions devrait devenir oblique, s'étendre à une grande partie du fond plat de l'aven et évoluer vers une pente d'équilibre à 40-45°. Il n'est pas impossible mais plus improbable que le fond de l'entonnoir se débouche, donnant accès à une branche du Gardon souterrain. Quant à la reconstitution du fond tel que nous l'avons connu avant Noël 2022, elle devrait avoir lieu mais prendra quelques millénaires !

MAURIN Y. et WIENIN M.. 1992. Le gouffre des Espélunques à Dions – Gard. Dions, Société Languedocienne de Spéléologie, 48 p..

**Nous vous rappelons que pour des raisons de sécurité l'accès au Gouffre est toujours interdit.**

## A.P.E.

Une nouvelle année scolaire démarre, avec le nouveau bureau de l'Association des Parents d'Élèves de Dions. Il se compose de 3 mamans : Virginie Maurel (présidente), Roxane Bonnet (secrétaire) et de Belinda Vendurm (trésorière).

Un défilé et une soirée a été réalisée le 31/10 pour Halloween.

Le programme des festivités pour l'année à venir :

- un marché de Noël le 22/12 ;
- une chasse aux œufs pour Pâques au moulin ;
- un vide grenier ;
- la kermesse de fin d'année.

Il y aura également une **vente de pâtisseries tous les vendredis avant les vacances**, à la sortie de l'école à 16h30. Ainsi que des sorties scolaires organisées avec le corps enseignant.

**On vous attend nombreux !**



## Commémoration du 105<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918

Samedi 11 novembre à 11h devant le monument aux morts s'est tenue la cérémonie d'hommage aux morts de la grande guerre.

Le public était venu nombreux notamment pour écouter les enfants des écoles lire le message de l'Union des Ancien Combattants. Un grand merci à Inaya et Cassandra pour leur lecture sachant que l'exercice n'est pas facile.

Remerciements, aussi, à Marc Gadille pour sa lecture d'un texte de Victor Hugo.

Comme tous les ans, les hommes du 4<sup>ème</sup> Régiment du Matériel ont assuré la tenue du piquet d'honneur.



La cérémonie s'est conclue par la signature de la convention de jumelage avec le 4<sup>ème</sup> régiment du matériel et un moment convivial qui a permis aux dionsois et dionsoises présents d'échanger autour du verre de l'amitié.



## Une nouvelle dynamique à la bibliothèque

L'association Nouvelle Page a pour objet le développement d'activités culturelles, artistiques et d'animations en faveur de la protection de l'environnement et du patrimoine sur le territoire de la Commune de Dions.

Elle gère la bibliothèque et propose des activités concourant à l'animation et à la création de lien dans le village. Tout habitant peut devenir adhérent, participer à ses activités et proposer de nouvelles activités au sein de l'association Nouvelle Page. L'adhésion annuelle est de 5€.

En juillet dernier, un nouveau bureau a été élu : Christiane Igier en est la présidente, Pascale Fuchs la trésorière. Anne Falgoux est l'animatrice bénévole de la bibliothèque. Grâce à ses compétences de documentaliste, elle apporte une nouvelle dynamique à la bibliothèque et vous accueille tous les mercredis matins 10h à 12h. Le mercredi après-midi, les permanences sont assurées par Christiane Igier et Michel Lavanchy, tous deux passionnés de lecture vous conseillent sur les nouveautés à découvrir.

Le vendredi après-midi, la bibliothèque est ouverte de 16h à 18h avec Pierre Igier qui vous invite à pousser la porte et papoter autour d'un café ou d'un thé.

Enfin, tous les premiers jeudis du mois de 18h30 à 20h un café-philo est proposé autour d'une thématique littéraire. En novembre, ce fut Nature et Littérature, en décembre les Contes et histoires de Noël pour petits et grands.

Les horaires de la bibliothèque :

Mercredi 10h – 12h, 14h – 16h, 18h – 19h et Vendredi 16h – 18h

Contact : [bibliothequedions@gmail.com](mailto:bibliothequedions@gmail.com)



Photo : Le Castellas par David Racaniere

## LIFE TERRA MUSIVA / L'éco-pastoralisme

*« Ce désert languedocien n'est pas un caprice de la nature, une immense étendue de sables ou de pierres, sans eaux et sans vie, un pays sans végétation, sans arbres, sans sources, un Sahara, un Gobi ravagé par le soleil, mais un désert fait par l'homme pour lui-même pour l'homme, un désert où l'on peut vivre, une solitude où brule l'esprit, un espace dévasté par le feu de l'espérance. » A. CHAMSON.*

« L'homme » a profondément marqué et dessiné le territoire, par trois activités fondamentales, le champ (Ager), le pâturage (Saltus) et la forêt (Silva), et ce, depuis le Néolithique, période à laquelle l'humanité est progressivement devenue sédentaire. Il a commencé à cultiver, à sélectionner des variétés pour leur « productivité ». Des villages sont apparus et les troupeaux qui font partie actuellement de notre paysage méditerranéen ont contribué à cette empreinte et notamment les troupeaux d'ovins, brebis et chèvres...

Prenons comme exemple, la garrigue que nous connaissons à l'heure actuelle n'est plus vraiment la garrigue, avec sa silve primitive qui a donné son nom (garric=Chêne en Celtique) qui couvrait toute la région.

Comme nous, le rappelle, André CHAMSON, Académicien né à Nîmes (06/1900-11/1983), « Ce désert fait par l'homme pour l'homme » a été fait pour sa survie. Les chasseurs/cueilleurs qui s'adaptaient à leur milieu ont laissé la place aux premiers ingénieurs agronomes. « Les pâtres néolithiques ont semé le feu pour leurs troupeaux et les bûcherons du Moyen Age y ont ouvert de vastes clairières pour faire apparaître champ, vignes et olivettes... » Ed. Delachaux et Niestlé.

Mais cependant une prise de conscience a eu lieu, pour préserver cet espace fragile qu'est la garrigue, puisque les sols y sont faibles en complexe argilo-humique. Depuis quelques décennies, nous remarquons des initiatives pour redonner à ce milieu sa vocation primitive, préserver et favoriser sa biodiversité. Tous les acteurs socio-économiques (agriculteurs, chasseurs...) ont contribué à l'amélioration de cet environnement naturel.

Le programme « LIFE TERRA MUSIVA » porté par le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, est une action menée conjointement avec des partenariats avec l'Europe, La Région, le Département, la Chambre d'agriculture, le Conservatoire d'espaces naturels, COGARD...

Nous citerons l'accompagnement de Séverine FABRE Chargée de Mission au SMGG « L'action pastorale permet de maintenir la végétation à un stade précis et de conserver, se faisant, des habitats « ouverts » patrimoniaux tels que les pelouses à brachypode et les espèces qui en dépendent. Un accompagnement technique permet aux éleveurs volontaires d'identifier et de renforcer les bonnes pratiques de gestion éco-pastorale des milieux ouverts. Ces derniers constituent des réservoirs majeurs de biodiversité. Sans action récurrente des herbivores, ces milieux sont progressivement colonisés par des ligneux bas (chêne kermesse, ciste) puis des ligneux hauts (chêne vert) jusqu'à former des habitats à la diversité plus banale. Un entretien régulier et maîtrisé par les troupeaux est donc nécessaire pour maintenir cette végétation à son état initial. Outre la conservation de la biodiversité, l'activité pastorale répond à d'autres enjeux : préservation de la qualité des paysages ou encore lutte contre les incendies ».

L'intervention humaine reste toutefois importante dans la prévention et la préservation des espaces naturels. Il existe un lien étroit qui le relie à son environnement et ses intérêts étant étroitement liés à ce monde physique.

## Etat civil

### Décès :

Le 05/09/2023 Madame Sabrina GUAY  
Le 08/11/2023 Madame Jeanne LANCOU née BOISSERIN

*Nos sincères condoléances aux familles.*

### Naissances :

Le 28/09/2023 Marius VIRE/ROUVIERE  
Le 28/09/2023 Cristol VIRE/ROUVIERE  
Le 22/08/2023 Silvio BECHERINI TOURTET

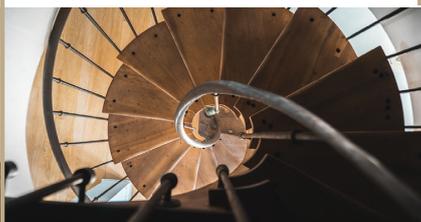
*Nos félicitations aux heureux parents.*

### Mariage :

Le 18/11/2023 Madame Mélodie MICUCCI et Mr Raphaël COMPIN

*Nos félicitations aux mariés.*

MENUISERIE  
**bancel**



**Menuiseries intérieures et extérieures**  
Fenêtre • Porte • Porte d'entrée  
Bois • Mixte Bois Alu • Aluminium • PVC  
Volet battant et roulant • Portail de garage  
Porte intérieure • Bibliothèque  
Agencement cuisine dressing placard

---

06 19 65 23 90 • 04 66 81 03 36  
12 Impasse des Cabanes,  
30190 Sainte-Anastasie  
[menuiserie-bancel.com](http://menuiserie-bancel.com)



**SB**  
Sylvestre Béton



COMPAGNIE DES  
**BÉTONNIERS**



Bétons prêts à l'emploi  
Pros & Particuliers  
Livraison toutes quantités  
ou pris sous centrale

**CD 22, le Village, 30190 DIONS**



[www.sylvestre.fr](http://www.sylvestre.fr)  
**+33(0)6 16 02 01 23**  
[laurent.d@sylvestre.fr](mailto:laurent.d@sylvestre.fr)

### La mairie de Dions vous accueille

Mardi, Mercredi et Vendredi de 9h-12h et 14h-16h - Fermée le Lundi et Jeudi.  
Téléphone : 04 30 06 52 90 | Mail : [accueil@dions.fr](mailto:accueil@dions.fr)